

Convocation : 10/03/16
 Séance : 22/03/16
 Membres en exercice : 10
 Membres présents : 10
 Votes exprimés : 90
 Votes pour : 90
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

le conseil municipal réuni sous la présidence de Roger MARTIN, délibérant sur le compte administratif dresse par après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	95 406,61			171 968,46	95 406,61	171 968,46
Opérations de l'exercice	543 646,02	523 351,87	415 856,56	473 578,39	959 502,58	996 930,26
TOTAUX	639 052,63	523 351,87	415 856,56	645 546,85	1 054 909,19	1 168 898,72
Résultats de clôture	115 700,76			229 690,29	115 700,76	229 690,29
Restes à réaliser	133 161,55	79 113,00			133 161,55	79 113,00
TOTAUX CUMULES	248 862,31	79 113,00		229 690,29	248 862,31	308 803,29
RESULTATS DEFINITIFS	169 749,31			229 690,29	169 749,31	229 690,29

- 2) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
 4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations:

Roger MARTIN



Certifié exécutoire
 compte tenu de réception
 en Préfecture le / /
 et de la publication le / /
 à Commune de LARDIER, le

